

ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-Bibliothèques

se déroulant le dimanche 25 octobre 2026 – Espace Culturel du Doué, rue du Président Auguste Durand, Cugand - La Bernardière

Personne physique

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Né(e) le à Département : Ville :

Adresse :

CP Ville :

Tél. Email :

Titulaire de la pièce d'identité Carte d'identité – Passeport N°

Délivrée le par

(cette même pièce devra être présentée pour contrôle le 25 octobre)

Déclare sur l'honneur :

- être un non-professionnel
- ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- de ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Fait à le

Signature

Règlement de€ pour l'emplacement : table(s) de 1,60 m x 0,80 m (chèque joint – espèces – virement bancaire)

Attestation devant être remise à l'organisateur qui la joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation

Organisateur : Association de la médiathèque cugandaise

3, rue Jean Moulin - 85610 CUGAND LA BERNARDIERE
asso.mediatheque85610@gmail.com

ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-Bibliothèques

se déroulant le dimanche 25 octobre 2026 – Espace Culturel du Doué, rue du Président Auguste Durand, Cugand - La Bernardière

Personne morale

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Représentant l'Association

dont le siège est au (adresse):

ayant la fonction de dans la personne morale.

Adresse du représentant :

CP Ville :

Tél. Email :

Titulaire de la pièce d'identité Carte d'identité – Passeport N°

Délivrée le par

(cette même pièce devra être présentée pour contrôle le 25 octobre)

Déclare sur l'honneur :

- Être soumis au régime de l'article L 310-2 du Code de commerce.
- Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets personnels et usagés : livres, CD, DVD, revues, vinyles (Article 321-7 du Code pénal)

Fait à le

Signature

Règlement de€ pour l'emplacement table(s) de 1,60 m x 0,80 m (chèque joint, espèces, virement bancaire)

Attestation devant être remise à l'organisateur qui la joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation